Royaume du Maroc

Ministère de l’Intérieur

**Direction Générale des Collectivités Territoriales**

Pôle « Coopération et Documentation »

Communiqué

Dans le cadre du Fonds africain d’appui à la coopération décentralisée internationale des Collectivités Territoriales, le Ministère de l’Intérieur-Direction Générale des Collectivités Territoriales lance le 2ème appel à projet à partir du 15 février 2021 pour être clôturé quatre-vingt-dix jours après, soit le 15 mai 2021.

Toutes les Collectivités Territoriales marocaines sont invitées par cet appel à projets (Régions, Préfectures ou Provinces et Communes) à présenter à l’appui financier du Fonds africain des dossiers relatifs aux actions ou projets à réaliser, dans un cadre partenarial, avec leurs consœurs africaines et qui visent à atteindre les objectifs fixés par le Fonds.

A rappeler que le Fonds Africain d’Appui à la Coopération Décentralisée Internationale des Collectivités Territoriales a été institué pour promouvoir le partenariat Sud-Sud et a pour objectifs de :

* Orienter la coopération décentralisée vers un partenariat stratégique avec les collectivités territoriales africaines ;
* Inscrire la coopération dans la dynamique de la décentralisation, du développement local et de la bonne gouvernance des collectivités territoriales;
* Inscrire la coopération décentralisée internationale dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable.

Ce 2ème appel à projets intervient après celui lancé en 2020 et qui a été couronné par le dépôt de projets de coopération par 16 collectivités territoriales marocaines en partenariat avec 19 Collectivités Territoriales africaines.